





COLLOQUE

« PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ EN CHINE »

Mercredi 15 juin 2016 8 h 30 – 13 h 00 Maison du Barreau 2 rue de Harlay, 75 001 Paris

Coordinateur Jean-Claude Beaujour (Smith D'Oria)

8H 30 - 8 H 55 : Accueil

9H 00 - 9H 30 : Ouverture

Dominique Attias, Vice-Bâtonnière de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris,

Alain Chouan, Chef du Bureau Asie Océanie, Direction Générale du Trésor

Sybille Dubois Fontaine Turner, Directeur Général Comité France Chine

 $09H30 - 11H00: 1^{ere}$ table ronde *L'enjeu des infrastructures pour la République Populaire de Chine et pour les entreprises françaises*.

Modérateur : Claude Le Gaonach-Bret (DS Avocats)

- 1° Etat des lieux (Chantiers à mettre en œuvre, régions concernées, initiatives chinoises).

 Madame GAO Yuan Yuan, Ministre Conseiller Economique et Commercial, Ambassade de Chine
- 2° Rappel des expériences pratiques et des tentatives de réglementations en Chine

HU Xinyu, avocat associé DS Avocats

3° Retour d'expérience d'entreprises françaises déjà engagées dans des projets en Chine.

Patrizia Marraghini, Directrice Juridique Internationale, Keolis

Vincent Piron, Piron Consulting SA, Directeur Stratégie VINCI concessions (1991-2010)















PAUSE

11H15 – 12h45 : 2ème table ronde Le cadre juridique et financier

Modérateur: Robert Guillaumond (Adamas)

1° La pratique chinoise et les standards internationaux

Gilles Le Chatelier, Adamas

2° Les convergences franco-chinoises en matière de concessions et PPP: le rôle du Centre d'Excellence International

Marc Frilet, Vice-président IFEJI, co-fondateur du Centre d'Excellence International, créé en France sous l'égide des Nations-Unies (UNECE).

3° Nouveau cadre réglementaire des partenariats public-privé en France – Frontière avec les nouvelles concessions.

<u>Maud de Vautibault</u>, Responsable Affaires juridiques Mission d'Appui au Financement des infrastructures, Direction Générale du Trésor

4° Banque Chinoise d'investissement.

LU Xianghong, Vice-Présidente Exim Bank

12H45 - 13H00 : Conclusion

Jacques Sagot, Président de l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Economique

Responsable de la Commission Chine du Barreau de Paris

13H15 – 14H45 : Déjeuner-Buffet

Association Franco-Chinoise pour le Droit Economique (AFCDE)
« www.droitfrancechine.org »
Siège social 2 rue de Harlay 75001 Paris
Correspondance : Maître Jacques Sagot, Président de l'AFCDE
17, rue de Phalsbourg – 75017 Paris – Tel : +33(0)963604412- Mob :+33(0)608257422















BULLETIN D'INSCRIPTION

« PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ EN CHINE »

Mercredi 15 juin 2016 8 h 30 – 13 h 15 Maison du Barreau 2 rue de Harlay, 75001 Paris

Participation aux frais, par personne inscrite:

120€ sociétés / 50€ individuels / 10€ étudiants

Gratuité : membre de l'AFCDE, à jour de la cotisation 2016* (et deux représentants pour les membres AFCDE personne morale)

Pour M. / Mme
Société ou cabinet :
Adresse courriel :
TOTAL DES INSCRIPTIONS : €
Aucune TVA.
Ce séminaire est validé au titre des heures pour la formation obligatoire des avocats.

Bulletin d'inscription et règlement :

- soit par chèque libellé à l'ordre de l'**AFCDE**, à adresser au trésorier : Côme IDRAC, avocat, 60, rue de Londres, 75008 Paris.
- soit par email à <u>c.idrac@idrac-associes.com</u> et virement sur le compte bancaire de l'AFCDE à la SOCIETE GENERALE, agence Paris Madeleine, BIC SOGEFRPP, IBAN FR76 3000 3031 0000 0372 6170 425

Un reçu vous sera adressé en retour.

*cotisation annuelle à l'AFCDE : 225€ personne morale, 50€ personne physique, 16€ Etudiants et stagiaires de moins de 30 ans.















L'Association Franco-Chinoise pour le droit Economique (AFCDE)

L'AFCDE a été créée en octobre 1986 par une vingtaine d'avocats sous la présidence du Bâtonnier Mario Stasi, au regard du succès rencontré par les quatre journées du séminaire sur le droit économique comparé organisé à Pékin en avril 1986 en collaboration avec le Ministère chinois de la justice.

L'objet de l'AFCDE est de réunir les praticiens français et chinois du droit chinois afin d'approfondir la connaissance et la diffusion du droit chinois en France et le savoir-faire français vers la Chine.

Forte du soutien du Barreau de Paris et s'appuyant sur les liens de confiance noués avec l'Ambassade de France en Chine, avec l'All China Lawyers Association (ACLA), le CCPIT-CCOIC, le Comité France-Chine et le « Réseaux Chine » de la CCI Paris-Île de France, l'AFCDE organise de multiples échanges, rencontres et conférences-débats, dans le domaine judiciaire et économique entre praticiens français et chinois, avocats, juristes d'entreprise, juges et procureurs, universitaires, fonctionnaires.

L'association organise le stage de formation des juges et procureurs chinois en cabinets d'avocats dans le cadre du programme de formation « 100 Magistrats Chinois en France », puis « 50 procureurs » de l'ENM. Après avoir orchestré les « Journées du droit et de l'économie pendant une dizaine d'années à Pékin et à Shanghai en lien avec l'Ambassade de France en Chine, l'association a mis sur pied le Campus International du Barreau de Paris à Shanghai les 7, 8 et 9 mai 2015 intitulé «La force du droit civil», avec le Bâtonnier Pierre-Olivier Sur.

Les publications et interventions des membres de l'AFCDE ainsi que les informations sur l'actualité du droit chinois sont disponibles sur son site internet, qui centralise également une centaine de lien permettant de découvrir/approfondir le droit chinois. (www.droitfrancechine.org)

Contacts : Maître Jacques Sagot, Président (sagotparamars@orange.fr)

Maître Claude Le Gaonach-Bret, Vice-Présidente (bret@dsavocats.com)

Siège Statutaire : Maison du Barreau, 2, rue de Harlay – 75001 Paris Correspondance à adresser à : Maître Jacques Sagot, Président de l'A.F.C.D.E. 17, rue de Phalsbourg – 75017 Paris – Tél. : 09 63 60 44 12 – Mob. : 06 08 25 74 02







